

# Ornex

► *infos*

MAIRIE

*Dossier*

p.7

## PERSONNEL COMMUNAL: UN NOUVEL ORGANIGRAMME

- |                             |                                   |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| 2. ÉDITO                    | 12. VIE CITOYENNE                 |
| 3. AU FIL DES CONSEILS      | 13. VIE COMMUNALE                 |
| 4. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX   | 14. INTERCOMMUNALITÉ              |
| 6. LE POINT SUR LES TRAVAUX | 15. INFOS PRATIQUES ET ÉTAT CIVIL |
| 11. POINTS DE VUE           | 16. À VOS AGENDAS!                |



# Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

Arrivée au terme de l'importante restructuration engagée par la municipalité depuis le début du mandat, ***l'administration communale est désormais conforme aux exigences et aux besoins d'une population de 4 500 habitants.*** En atteste, comme vous pourrez le constater dans le cahier central de ce numéro, le nouvel organigramme des personnels communaux et la place prépondérante accordée à notre jeunesse.

Œuvre de longue haleine, la restructuration des administrations communales est souvent sacrifiée au profit d'actions censées être plus valorisantes et d'effets d'annonce à la portée immédiate.

Tout au contraire, la municipalité n'a eu de cesse depuis trois ans de trouver le juste équilibre entre l'amélioration

des services à la population, l'épanouissement des personnels dans les missions qui leur sont confiées et la stricte adaptation des effectifs aux besoins réels d'une collectivité comme la nôtre.

Cette politique exigeante trouve aujourd'hui sa traduction dans notre quotidien, qu'il s'agisse de l'accueil des administrés au sein de la mairie, de l'entretien des espaces verts et de la voirie, de l'aide à la personne ou encore du respect des aspects réglementaires seul à même de permettre le « bien vivre ensemble ».

***Dans nos écoles, sur le terrain, nos équipes municipales, font preuve de polyvalence et de dévouement. Ne l'oublions pas.***

LE MAIRE JEAN-FRANÇOIS OBEZ

Dear Ornesiens,

Arriving at the end of the major restructuring undertaken by the municipality since the beginning of the mandate, the municipal administration is now in line with the needs and requirements of a population of 4,500 inhabitants. As evidence, you can see in the central paper of this issue, the new organizational chart of the communal staff and the pre-eminent place given to our youth.

The restructuring of municipal administrations is a long-term undertaking and is often sacrificed in favour of actions that are supposed to be rewarding and have immediate effects.

On the contrary, the municipality has worked relentlessly for three years to find the right balance between the improvements of services to the population, helping the staff flourish in the missions entrusted

to them and the adaptation of staff to the needs and realities of a commune like ours.

This demanding policy has translated today into our daily life, whether it is the reception of citizens in the Mairie, the maintenance of green areas and roads, assistance given to people or the respect of the regulatory aspects which alone enable us to have "good living together".

In our schools, in the commune, our municipal team demonstrates versatility and dedication. Let us not forget this.

***Traduction, Mark Toomey***

**Ont participé à l'élaboration de ce numéro :**

Isabelle Goudet, Laetitia Douilliez, associations Loisirs d'Automne et Ornex Forme, Mairie de Ferney-Voltaire.

**Crédit photographique :**

Mairie d'Ornex, Ornex Forme.

**Responsables de publication :**

• **Directeur :** Jean-François-OBEZ, Maire et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.

• **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD, 1<sup>er</sup> adjoint et Mélissa GAY.

## ► Urbanisme: de nouveaux dispositifs de protection

### *Un nouveau périmètre d'étude de sursis à statuer*

Confrontée à une pression immobilière anormalement élevée, notre commune, à l'image de l'ensemble du territoire gessien, est de plus en plus assujettie à des projets dont la nature et le caractère spéculatif sont susceptibles de compromettre notre cadre de vie.

Tributaire des dispositions du Plan local d'urbanisme en vigueur approuvé en 2011, elles-mêmes renforcées par la loi Alur promulguée en 2014, la municipalité n'a pas souhaité attendre l'instauration du premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUIH) pour favoriser des mesures de sauvegarde sur les secteurs immédiatement menacés.

**Par délibération en date du 19 juin 2017, le Conseil municipal, considérant que certains projets de**

**construction en cours ou à venir pourraient nuire à la cohérence urbanistique de la commune d'Ornex, a instauré un périmètre d'étude spécifique au secteur élargi du centre bourg.** La mise en œuvre de ce périmètre doit permettre à la commune de s'opposer pour les deux prochaines années à toutes demandes de travaux, constructions ou installations susceptibles de porter préjudice à la qualité urbanistique générale du bourg ancien.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la requalification du centre historique commencée cette année par la sécurisation de la traversée de RD 1005 et qui se poursuivra en 2018 et 2019 place de l'Église, rue de Champ Colomb et rue de la Tour.

### *Périmètre de co-visibilité autour de la Tour d'Ornex*

Depuis mars 2014, un périmètre de co-visibilité instauré conséquemment à l'inscription au titre des Monuments historiques de la Tour d'Ornex permet de **limiter les dégradations urbanistiques visuelles** éventuelles dans un rayon de 500 mètres de l'édifice.

Maison haute du xv<sup>e</sup> siècle, la Tour d'Ornex fut le siège d'un vidomat (étymologiquement vice-maître) permettant à la famille de Sergier, originaire du Pays de Gex, d'exercer la justice séculière au nom du prieur de Préveessin sur une large partie de notre commune.

Cet édifice constitue avec l'église paroissiale Saint-Brice et l'ancienne grange d'imièrè récemment achetée par la commune un exceptionnel témoignage architectural du règne du duc de Savoie, Amédée VIII, devenu anti-Pape en 1440 sous le nom de Félix V.



### ► À vos cartables, c'est la rentrée!

**Le lundi 4 septembre 2017, l'école des Bois (à gauche) et l'école de Villard (à droite) ont accueilli petits et grands pour ce premier jour de classe.** Comme chaque année, la direction et les enseignants créent une ambiance chaleureuse pour les retrouvailles ou les premiers pas des enfants dans l'école.



**Changement à la direction de l'école des Bois, Sophie Barre succède à Yvon Basset, désormais retraité après 15 années de bons et loyaux services.**



### ► Cow-boys et Gaulois ont envahi l'Accueil de loisirs cet été

**Les activités organisées cet été par l'équipe de l'Accueil de loisirs ont fait voyager les enfants au pays de Lucky Lucke et à celui des irréductibles gaulois Astérix et Obélix.** Une aventure semée de sorties au parc western de Martigny, nuitées en tipi à Gex et grands jeux opposants cow-boys et Indiens, Romains et Gaulois.

**Du 15 au 22 juillet, l'Accueil de loisirs a également proposé un séjour à Poët-Laval, un petit village de la Drôme provençale, situé à 20 km de Montélimar.** Onze enfants entre 9 et 11 ans ont ainsi profité d'un séjour rythmé par des baignades

dans l'Ardèche, une randonnée, une via ferrata, la visite d'Avignon, une sortie canyoning...



## ► Les Ornésiens se retrouvent autour de leur patrimoine

**Pour la deuxième année consécutive, les Journées du patrimoine ont remporté un vif succès.** La journée du samedi 16 septembre 2017 a débuté avec la visite de l'église et du cimetière, suivie d'un tour guidé du Vieil Ornex organisé par l'Association des Mémoires Ornésiennes (AMO). Le concert de gospel, le repas gessien, la guinguette ont participé à l'ambiance chaleureuse et festive de la soirée.

La municipalité tient à remercier vivement les pompiers d'Ornex qui ont servi près de 200 repas et l'association Loisirs d'Automne pour la note sucrée très appréciée de tous.

**Le rallye découverte « À bicyclette avec Plumette »** organisé par l'Office de tourisme du Pays de Voltaire et les trois communes du SIVOM a accueilli une centaine de personnes. Trente équipes étaient au départ et se sont ensuite retrouvées pour la remise des lots autour d'un goûter bien mérité. Rendez-vous l'année prochaine.



## ► Les jardins familiaux inaugurés

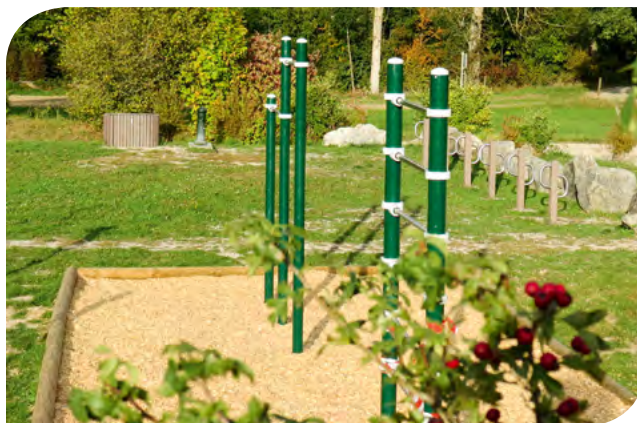
**Jardiniers, élus et habitants se sont réunis le vendredi 22 septembre pour l'inauguration officielle des jardins familiaux d'Ornex.** Quarante-deux familles profitent de légumes et plantes bios issus de leurs parcelles aménagées avec soin. La municipalité

a félicité les jardiniers et présenté la boîte à graines fraîchement décorée par les enfants de l'Accueil des loisirs. Le cerisier choisi à la majorité par les locataires des parcelles a été planté avec l'aide de plusieurs petites mains. Un verre de l'amitié a conclu cette belle soirée.



### ► Prêts pour l'entraînement ?

Un module de street workout, comprenant une double barre de traction ainsi qu'un espalier sur un sol amortissant à base de copeaux de bois, a été installé cet été à proximité du terrain de BMX. Il est désormais opérationnel. **Annulée pour cause de mauvais temps, l'inauguration de ce nouvel équipement est reportée au mois de juin 2018.**



### ► Aires de jeux

L'aire de jeux de l'école des Bois a été mise aux normes dans le courant de l'été pour un montant de 9 500 €. Les élèves de l'école de Villard-Tacon ont découvert quant à eux à la rentrée leur nouvelle aire de jeux dans la cour de récréation pour un montant total de 10 500 €.



### ► Environnement: l'opération « Pré Rugue » prend forme

La commune d'Ornex est traversée par un corridor écologique d'importance régionale, offrant aux espèces animales des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Situé entre les hameaux de Maconnex, Villard-Tacon et Ornex, ce corridor bénéficie d'un contrat spécifique conclu entre la Communauté de communes du Pays de Gex, le canton de Vaud et le canton de Genève. À ce titre, différentes actions sont menées pour assurer, maintenir ou rétablir un environnement propice à la biodiversité. Suivant les conseils d'un cabinet expert

et les préconisations des associations environnementales locales au premier rang desquelles la Frapna et le Verger Tiocan, un espace spécialement dédié sera aménagé à partir de cet automne pour permettre la juxtaposition de milieux biologiques variés: marais, mares, « gouilles » temporaires, verger conservatoire, prairies naturelles, haies bocagères. **À terme, ce sont près de 5 hectares, situés le long du chemin des Blondinettes (face au Motel d'Ornex) qui seront consacrés à la préservation des espèces animales et variétés végétales locales, avec un parcours pédagogique et de sensibilisation spécialement conçu pour la jeunesse.** D'un montant estimé de 75 000 € TTC, le coût de l'opération est assumé à hauteur de 60 % par la Région Auvergne Rhône-Alpes et 20 % par le Département de l'Ain.



La municipalité remercie l'ensemble des acteurs, propriétaires, exploitants agricoles, bénévoles pour leur investissement dans ce projet pionnier et donne rendez-vous à la population à l'automne 2018 pour la plantation du plus important verger communal gessien.

# Personnel communal : un nouvel organigramme au service des Ornésiens

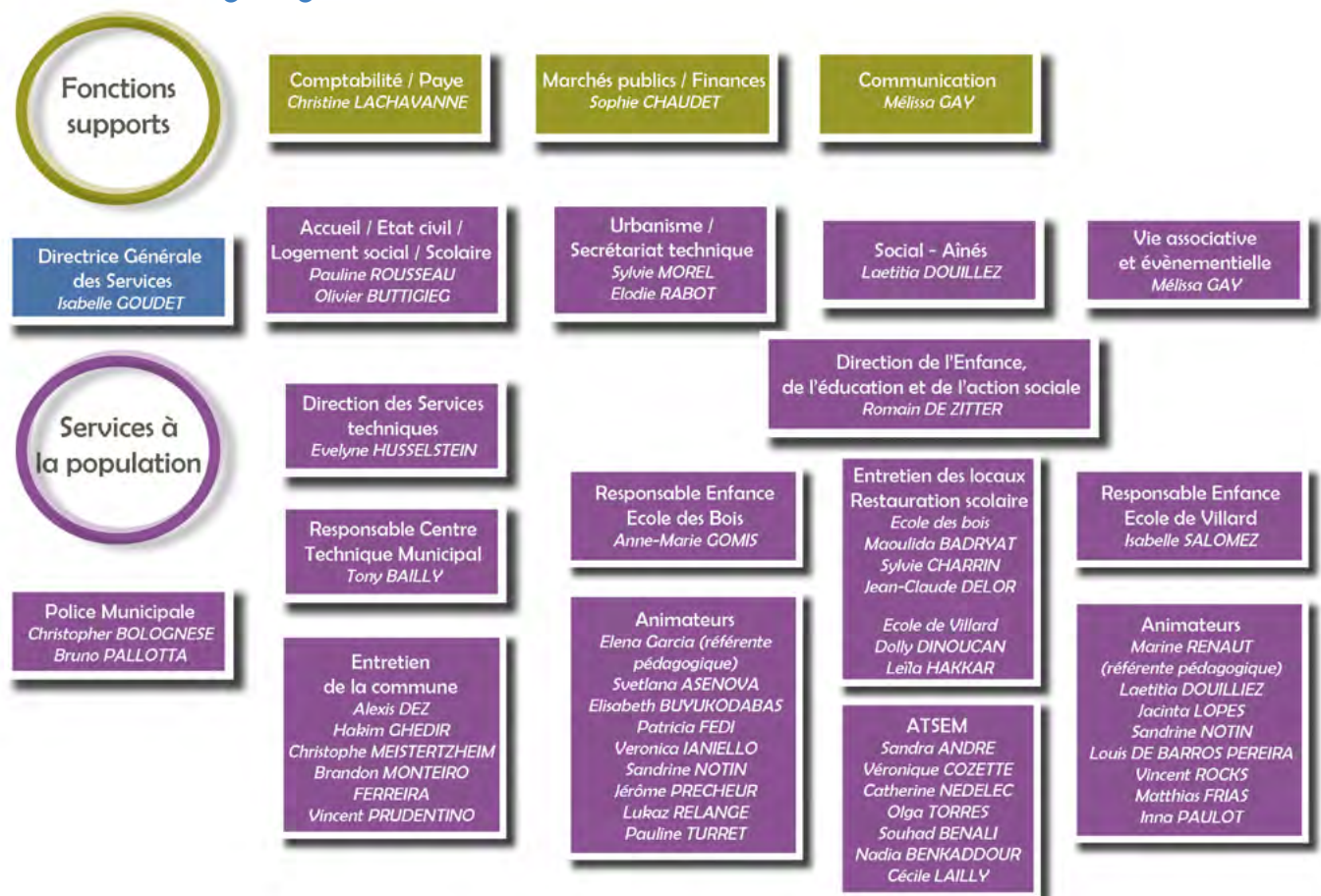
Consciente de l'effet de seuil constitué par les 4 500 habitants qui résident désormais dans notre commune, la municipalité a engagé une importante réorganisation des services municipaux. Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en renforçant les services à la population, telle est l'ambition du nouvel organigramme désormais en vigueur au sein de la collectivité.

## Cinquante agents à votre service

Près de 50 agents municipaux veillent au bon fonctionnement de la commune par les missions administratives, techniques, scolaires et sociales qui leur sont confiées. Qu'il s'agisse des compétences traditionnellement assumées par la commune (entretien et maintenance de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux, accompagnement des personnels enseignants et restauration scolaire, tâches

administratives diverses) ou des services récemment créés (centre de loisirs, activités périscolaires, communication), **les personnels municipaux ont à cœur d'améliorer notre cadre de vie, de préserver le lien social, et plus globalement d'animer la vie de la commune.** Dernière nouveauté en date, un service de police municipale ainsi qu'un service social viennent tout juste d'être créés.

## Un nouvel organigramme



### Des services à la population, au plus près des Ornésiens

Lieu de services par excellence, la mairie constitue l'interface privilégiée entre les Ornésiens et les services administratifs. Avec une attention toute particulière pour l'accueil des usagers et le souci constant de rendre un service public de qualité, les agents administratifs communaux assument avec passion des tâches placées sous le signe de la polyvalence.

#### • Le service accueil

Récemment restructuré, le service accueil de la mairie a pour mission première d'aider et d'orienter les usagers. Pauline Rousseau et Olivier Buttigieg s'occupent de l'état civil, du recensement des jeunes, des attestations d'accueil, des locations de salles, des inscriptions sur la liste électorale, des demandes de logement, ou encore des inscriptions et de la facturation des activités périscolaires et de loisirs. À la gestion des dossiers de mariage s'ajoutera à partir du mois de novembre 2017 celle des Pacs jusqu'ici délivrés par les tribunaux d'instance.



En cas de décès, ils accompagnent le deuil des familles en facilitant leurs démarches, comme celles liées à l'inhumation des défunts ou le dépôt des urnes funéraires.

#### • Urbanisme et demandes de travaux

Les demandes de travaux, les constructions de piscines ou de vérandas sont soumis à une réglementation assez stricte. En charge du service urbanisme, Sylvie Morel veille à fournir tous les renseignements et les formulaires d'instruction requis par la procédure. Grâce

à sa connaissance du territoire communal et des règles d'urbanisme, elle renseigne les usagers sur toutes les demandes d'urbanisme désormais instruites par les services de la Communauté de communes du Pays de Gex.

#### • Événements, vie associative et communication

Fortement encouragée par la municipalité, la vie associative, désormais régie par une charte (cf *Ornex Infos* juillet-août-septembre 2017), bénéficie d'une interlocutrice privilégiée en la personne de Mélissa Gay, en charge du service communication. Lui incombe outre l'élaboration des supports de communication (magazine d'information municipal, agenda, site internet), l'organisation d'une dizaine de manifestations communales en lien avec les services techniques.

*Ornex Wild West Show, le 27 mai 2017, organisé par les animateurs de l'Accueil de loisirs*



#### • Organisation administrative et finances

Nouvelle directrice générale des services, Isabelle Goudet a tout à la fois la responsabilité d'appliquer la réglementation dans la conduite des affaires communales, de veiller au bon fonctionnement de la collectivité (ressources humaines), de préparer et de suivre le budget de la collectivité. Elle est secondée par Christine Lachavanne en charge du service comptable et par une directrice générale adjointe en charge des finances et des achats, Sophie Chaudet.



## Vingt-cinq agents au service de l'enfance et de l'éducation

Placé sous l'égide de Romain De Zitter, accompagné des responsables enfance Anne-Marie Gomis (écoles des bois) et Isabelle Salomez (école de Villard), le service Enfance compte près de 25 animateurs, Atsem et agents d'entretien. En charge de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs, les animateurs ont à cœur de proposer et de développer des activités ludiques et

enrichissantes. Aux côtés des enseignants des classes de maternelle, les Atsem accompagnent les plus petits, veillent à leur hygiène et à leur bien-être. Les agents d'entretien assurent le service des repas à la cantine, l'entretien des locaux. Les enfants les connaissent et apprécient leur présence.



## Des services techniques opérationnels pour l'amélioration de notre cadre de vie

Sous la houlette du nouveau responsable du centre technique, Tony Bailly, les agents du service veillent au respect des normes de sécurité et d'accessibilité, en particulier dans les classes et sur les aires de jeux, et s'investissent avec dévouement dans l'organisation des manifestations communales et/ou associatives. Suivant la demande de la municipalité, un effort particulier est fait pour améliorer au quotidien l'entretien et la propreté des espaces verts, des routes et de leurs abords. Pour les soulager dans leur mission, les services techniques peuvent compter sur le soutien ponctuel d'entreprises d'insertion.

Également dédié aux travaux d'ingénierie, le service, dirigé par Évelyne Husselstein, élabore et suit les chantiers communaux, grands et petits, comme la réfection de la voirie, la création d'espaces de vie et l'installation de nouveaux équipements.



## Les nouveaux services de proximité

Confronté à des incivilités croissantes et à des besoins nouveaux d'accompagnement à la personne, notre commune dispose désormais d'une police municipale et d'un service social.

### • Police municipale

Service de proximité, la police municipale comprend un agent de police, Christopher Bolognese, et un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), Bruno Pallotta, particulièrement attentif à l'accès aux écoles. Chargé de la salubrité, de la tranquillité et de la sécurité publique, le service veille au respect de la réglementation, qu'il s'agisse d'urbanisme, de circulation et de stationnement.



En lien avec la commission Travaux et Sécurité et les services de la gendarmerie, un plan d'action sera progressivement mis en place pour renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire communal.

### • Service social

Depuis le mois de septembre 2017, Laetitia Douillez accueille les personnes les plus démunies, les personnes en difficulté. En lien avec le CCAS, les organismes sociaux et les associations, elle est plus spécifiquement chargée d'organiser des activités et des sorties pour les aînés, tout en veillant à mettre en place des moments de partage intergénérationnels. ▀



## Découvrez les nouveaux agents de la commune



## ► Dette de l'État: est-ce aux collectivités locales de payer ?

Avec 2 240 milliards d'euros de dettes, soit environ 36 000 € par habitant, l'État français peut se prévaloir d'avoir plus que doublé son endettement en moins de quinze ans. Coupables tout désignées, les collectivités locales que sont les régions, les départements, les communautés de communes, les syndicats intercommunaux et les communes ont vu depuis 2014 régulièrement baissé leur dotation globale de fonctionnement (DGF) pour atteindre cette année quelque 12,5 milliards de moins qu'en 2013, soit un peu plus de 6 milliards pour le seul bloc communal.

Premiers investisseurs du pays, les collectivités locales assument, suivant leurs compétences respectives, la construction et la maintenance des écoles, collèges et lycées, celles des voiries dites secondaires quand il ne s'agit pas d'équipements structurants et porteurs de croissance comme l'aménagement de secteurs économiques et industriels dédiés.

Pour rembourser sa dette, l'État utilise les collectivités locales, en baissant les dotations qu'il s'est engagé à leur verser chaque année. Pour ce qui est de la commune d'Ornex, ceci représente une perte sèche de 24 000 € en 2014, 80 000 € en 2015, 140 000 € en 2016, et plus de 200 000 € en 2017.

Il devient maintenant de plus en plus difficile pour les communes de dégager des excédents de fonctionnement nécessaires pour investir dans la construction des équipements dont elles ont besoin sans accroître leur dette propre, ni alourdir la pression fiscale. Et on nous annonce maintenant la suppression progressive de la taxe d'habitation, une des ressources les plus importantes des communes. Décidément, l'État serait bien inspiré d'engager – enfin ! – les réformes structurelles qui s'imposent et de renoncer à une gestion technocratique décidément hors d'âge.

*Les membres de la liste «Ornex demain»*



## ► Quand Ferney se sert dans la caisse... et que les Ornésiens trinquent

Plus de 25 000 €, c'est la somme astronomique que la majorité a décidé d'allouer aux 78 enfants ornésiens du conservatoire de musique de Ferney-Voltaire pour une simple réduction de 15 % du tarif d'inscription ! Cette décision est scandaleuse à plus d'un titre. D'abord, elle a été prise sous la pression des élus de Ferney qui ont envoyé des lettres de menace d'augmentation de tarif aux familles. Ensuite, elle déclenche une rupture d'égalité. Alors que les enfants qui vont dans les écoles de musique se voient gratifiés d'une subvention de 70 euros par la Commune, chaque enfant inscrit au conservatoire se verra attribuer 300 euros. Enfin, et c'est sûrement le plus grave, elle annonce le début d'une contribution à un puits sans fond: la politique culturelle de Ferney, et en particulier son conservatoire municipal, structure surdimensionnée et symbole d'une grenouille (Ferney) se voulant plus grosse que le bœuf. Cette gabegie des deniers publics est sans égale dans le pays de Gex. Elle s'illustre par un déficit de fonctionnement cumulé de plusieurs millions d'euros au cours de ces dix dernières années. Une structure

où les professeurs ne travaillent que 22 heures par semaine (pour un salaire d'enseignant de primaire) et complètent leur rémunération en donnant des cours privés dans les écoles de musique et à des particuliers ! L'ensemble de ces dysfonctionnements est en fait le révélateur d'un problème récurrent: à quelle échelle doit être géré l'enseignement de la musique ? La réponse, c'est la cour régionale des comptes dans son rapport de 2015 qui nous l'a donnée en qualifiant la politique de Ferney d'ambitieuse et (trop ?) coûteuse (17 % du budget communal !). Cette politique Mesdames, Messieurs, c'est à la CCPG de la gérer mais voyant le risque financier, les élus communautaires ont toujours été réticents. Aujourd'hui la majorité municipale, sensée être si soucieuse des deniers publics, a montré toute son incohérence. Après les millions perdus dans l'opération des Charbonnières par le rejet dogmatique de la taxe majorée à 20 %, c'est le siphonage des fonds d'Ornex par Ferney qu'elle organise.

*Les élus de l'opposition:  
Jacques Mercier, Christa Folger, Jacques-Antoine Duret,  
Bruno Leray, Joëlle Dazin, Dominique Ganne.*

### ► Respect du code de la route: gare aux chauffards

Régulièrement traversée par des chauffards, confrontée à des stationnements indus et parfois dangereux, **notre commune fera prochainement l'objet de contrôles réguliers sous l'égide du nouveau service de Police municipale, en lien avec les services de la Gendarmerie d'Ornex.**

Une vigilance particulière sera accordée aux excès de vitesse, au non-respect de la signalisation (feux tricolores, chicane) et aux dépassements en zone non autorisée.



### ► Circulation motorisée dans les Bois d'Ornex

Également concernés par le nouveau dispositif de sécurisation routière de la commune, les Bois d'Ornex font l'objet d'un accès réglementé depuis le 30 novembre 2015. **Afin de préserver la tranquillité de la faune et le confort des promeneurs, la circulation de tous les véhicules à moteur (voitures, 4x4, quads, motos) est interdite.**



Seuls à disposer d'un titre dérogatoire, les ayant-droits (propriétaires de parcelles, exploitants forestiers, gestionnaires des voies et réseaux) sont invités à entrer en relation avec les services techniques de la commune ([services.techniques@ornex.fr](mailto:services.techniques@ornex.fr)) pour l'accès circonstancié au secteur.

### ► Recensement ornésien

**La commune recherche dès à présent des agents recenseurs** pour le recensement de la population qui se déroulera en janvier et février 2018. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature en mairie.

### ► Jardins communaux

Afin d'éviter la prolifération des rats et autres espèces nuisibles dans le secteur Sur-Vessy, il est rappelé aux jardiniers qu'il est primordial de respecter les consignes concernant le compost installé dans les jardins familiaux. **La viande, le poisson, le fromage et les sacs biodégradables sont strictement interdits;** les épluchures de fruits et légumes, marc et filtres à café, coquilles d'œufs écrasées, fleurs fanées et petits branchages contribuent à fabriquer l'engrais naturel. Pour des questions d'hygiène, il est également rappelé que l'accès aux jardins communaux par les animaux domestiques n'est pas autorisé.



## ► La vigne du Clos Saint-Brice

Plantés en mai 2010 sur une parcelle mitoyenne de l'église paroissiale, la vigne communale est désormais entretenue par l'Association de la vigne du Clos Saint-Brice, suivant les termes d'une convention de partenariat approuvée par le Conseil municipal le 17 juillet dernier. **La commune fournit le matériel nécessaire à l'association, qui s'engage de son côté à entretenir la vigne conformément aux préconisations de l'agriculture biologique.** Les Ornésiens venus participer à la Journée du patrimoine ont pu en savourer les premiers raisins. Avis aux amateurs, la municipalité est toujours à la recherche d'un vigneron pour la vinification de la récolte du Clos Saint-Brice.



## ► Loisirs d'Automne

**Partage, joie et gaieté sont les crédos du comité de Loisirs d'Automne.** Le club accueille ainsi ses adhérents chaque premier jeudi du mois à la salle Sur-Vessy (5, le Bois d'Ornex - 789, avenue de Vessy), à partir de 14h, pour diverses activités, jeux, sans oublier le café et le goûter. De nombreuses sorties sont également organisées; la dernière en date s'est déroulée à Margencel au restaurant *Le Léman* pour une dégustation de filets de perche.

À vos agendas pour les prochaines escapades : fin octobre, repas et théâtre à la ferme-auberge de Pré Velard à Thoiry; rendez-vous au restaurant *l'Auberge de Grilly*, en novembre (menu de chasse); samedi 2 décembre, marché de Noël, salle plurivalente d'Ornex, de 14h à 19h.

► Rens. auprès de **Marie-Laure Cinquin** : 04 50 40 71 31 ou 06 76 19 71 59 - [marielaure.cinquin@orange.fr](mailto:marielaure.cinquin@orange.fr)



## ► L'Ain pour l'autre !

**Le dispositif « L'Ain pour l'autre » propose de nombreuses activités pour les seniors.** C'est l'occasion de rencontrer du monde, de découvrir de nouvelles activités et de participer à des sorties, des jeux... Pour toutes les manifestations communales, le service social de la mairie peut venir chercher à leur domicile les aînés qui le souhaitent et les raccompagner à la fin de l'évènement. L'atelier d'aide à l'utilisation des supports multimédias a lieu quant à lui tous les mardis de 14h à 15h30 au local communal d'Ornex. À ne pas manquer non plus, les après-midi jeux, tous les vendredis de 14h à 15h30 dans la salle communale d'Ornex

- **Salle communale** : 5, le Bois d'Ornex - 789, avenue de Vessy - 01210 ORNEX.
- Renseignements auprès de **Laetitia Douilliez** au 04 50 40 59 40 / [social@ornex.fr](mailto:social@ornex.fr).

## Garder sa condition physique avec Ornex Forme

L'association Ornex Forme propose des cours pour toute la famille : renforcement musculaire, stretching, abdos, step..., avec deux séances découvertes gratuites.

Infos : [www.ornex-forme.asso.cc-pays-de-gex.fr](http://www.ornex-forme.asso.cc-pays-de-gex.fr)



## ► Le schéma de mutualisation intercommunal

Réunies au sein du Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'Est gessien (SIVOM), les villes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns ont décidé de mutualiser leurs commandes. Ce programme d'envergure, au bénéfice de tous les habitants, présente déjà des résultats positifs. Il nous permet de réaliser des économies substantielles et consolide le rapprochement entre nos trois communes.



### Définir la mutualisation

Après avoir lancé dès novembre 2015 des groupements de commandes en matière de fournitures bureautiques et de produits d'entretien, le SIVOM et ses communes membres en ont tiré un bilan plutôt positif et ont décidé d'élargir cette pratique à d'autres actions. Un schéma de mutualisation intercommunal a ainsi été développé dans le cadre d'une convention qui a été adoptée au printemps dernier par les trois collectivités membres ainsi que par le SIVOM pour fixer un cadre opérationnel allant jusqu'en 2020. Ce schéma de mutualisation permet de mener des réflexions sur le partage des services entre les trois communes et surtout de procéder à des commandes groupées.

### Le groupement des commandes

Cette convention de mutualisation permet aux trois collectivités de choisir les prestations auxquelles elles souscrivent, car des engagements préalables peuvent ne pas permettre de participer à toutes prestations ou simplement parce qu'elles estiment nécessaire d'attendre un certain temps avant de s'y soumettre. Les prestations sont très variées, allant d'achats de four-

### Quelques exemples de prestations pouvant être mutualisées

- Achat de fournitures administratives et scolaires, de produits d'entretien, de vêtement de travail, d'électricité...
- Fourniture d'extincteurs
- Maintenance, entretien et contrôle d'équipements et de locaux
- Travaux de marquage au sol
- Service commun en informatique
- Assurance des bâtiments, des véhicules et du personnel.

nitures à des contrats de maintenance et de contrôle en commun, en passant par une mutualisation des assurances ou des rapprochements en matière téléphonique ou informatique.

L'expérience menée depuis 2015 a déjà permis de dégager un certain nombre d'avantages, notamment dans le partage d'expérience entre les collectivités. Ainsi, à l'heure où les dotations de l'État s'amenuisent ce groupement de commandes va rapidement devenir incontournable du fait des économies substantielles qu'il permet de réaliser. Le SIVOM a ainsi estimé que si l'ensemble des marchés mutualisés prévus pour la période 2017 à 2020 était effectivement mis en place, l'économie avoisinerait un total de près de 3 M€.

### Les bénéfices du programme de mutualisation

- Groupement des commandes
- Près de 3 M€ d'économie
- Partage d'expérience entre les trois communes du SIVOM
- Une réflexion portant sur la mutualisation des services.

**MAIRIE**

**45, rue de Béjoud - 01210 Ornex**

Tél. 04 50 40 59 40

mairie@ornex.fr • [www.ornex.fr](http://www.ornex.fr)

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
- Mardi : 14h - 18h (fermée le mardi matin).

**NUMÉROS D'URGENCE**

**15 SAMU** - Urgences médicales

**18 POMPIERS**

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

**112 ACCIDENT OU AGRESSION**

De tous les portables sur le territoire européen

**17 GENDARMERIE**

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

**SAPEURS-POMPIERS** **04 50 40 66 84**  
Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

**Services sociaux**

• **ASSISTANTE SOCIALE**

Sur rendez-vous **04 50 40 73 41**

• **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**

789, avenue de Vessy - Ornex **04 50 42 89 87**

Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

• **POINT D'ACCÈS AU DROIT**

148, rue du Commerce - 01170 Gex **04 50 41 35 86**

• **CAF DE L'AIN**

**0 810 25 01 10 (prix appel local) et [www.caf.fr](http://www.caf.fr)**

**Collecte des déchets sur la commune**

- **Lundi matin** : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.
- **Mardi matin** : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

**Déchetteries**

• **Saint-Genis-Pouilly** : **04 50 42 09 41**

• **Versonnex** : **04 50 42 74 74**

Horaires d'ouverture d'hiver (de novembre à février) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 8h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants** : **04 50 20 65 86**

• **Collecte** :

**AGCR - St-Genis-Pouilly** : **04 50 28 20 50**

**Croix-Rouge - Prévessin-Moëns** : **04 50 42 40 35**

**Emmaüs - Annemasse** : **04 50 39 34 96**

**Multi-accueil**

• **LA FARANDOLE**

1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire **04 50 56 50 87**

• **LES PETITS ÉLECTRONS**

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns **04 50 40 08 46**

• **LES P'TITS GALLOPINS** (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex **04 50 99 94 38**

**Médical et paramédical sur la commune**

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

D<sup>r</sup> Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex **04 50 40 42 41**

D<sup>r</sup> Claudie Thiry - 755, rue de Genève **04 50 40 10 40**

• **DENTISTES**

D<sup>r</sup> Merchad Elmi et D<sup>r</sup> Amandine Assi Kacou

33, rue de Villard **04 50 40 40 26**

• **OSTÉOPATHE**

Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève **06 52 04 31 26**

• **ÉTIOPATHE**

Charlène Lacroix - Les Arcades d'Ornex **04 50 40 65 73**

• **PODOLOGUE-PÉDICURE**

Mireille Fradin-Bonnebault

244, rue du Docteur-Durand **04 50 40 45 78**

• **PSYCHOLOGUES**

Michelle Jourdan

Natalya Slobodina-Demunck **06 85 14 98 29**

755, rue de Genève

**06 68 15 88 99**

• **PHARMACIE DES ARCADES**

D<sup>r</sup> Sophie Delorme Duret

**04 50 40 53 86**

• **PHARMACIE DE GARDE**

**3237**

• **INFIRMIÈRES**

Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève

**04 50 99 95 45**

Permanence sans RDV : du lundi au vendredi de 14h à 15h.

*Que tous nos vœux de bonheur  
accompagnent  
ces nouveaux-nés et leurs familles*

25/06/2017 : Hugo DE ZITTER

03/07/2017 : Léonie, Naomie DEVIGNE-LECOQ

09/07/2017 : Mayssa LEONARDI

19/07/2017 : Robin, Gabriel, Bruno DELEUZE

*N'oublions pas  
ceux qui nous ont quittés*

29/06/2017 : Michelle, Jeanne, Lucienne DELUERMOZ

30/07/2017 : Bernard LHOULLIER

11/09/2017 : Andrée DUCRET

★ 3<sup>e</sup> édition du Salon du livre *As-tu lu ?*  
**SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017, DE 10H À 18H,**  
**SALLE RENÉ-LAVERGNE**

As-tu-lu ?, le rendez-vous incontournable des petits et grands lecteurs ! En famille, partez à la rencontre du duo auteur/illustrateur d'Hercule carotte détective, découvrez les différents univers du livre avec la librairie Les Arts Frontières de Ferney-Voltaire et l'Archipel des Mots de Gex. Concours de dessins, animations, atelier de calligraphie, et surtout dédicaces illustrées avec vos personnages préférés ! Avec la participation annoncée de **Grégoire Vallancien, Pascal Brissy, Guillaume Trannoy, Pierre Fouillet, Anne Rivière, Christophe Girard, Tiffany Jaquet, Nikita Mandryka, Sylvain Bauduret et Bruno Doutremer.**

► Entrée libre, buvette et petite restauration sur place par l'association Dance Time et le Sou de l'école de Villard.



► **Cérémonie du 11 novembre**  
**Samedi 11 novembre 2017**  
**à 11h30, parvis de l'église**  
**paroissiale**

À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, la cérémonie du 11 novembre aura lieu place de l'église, devant le Monument aux morts.

► **Loto du Sou de l'école**  
**de Villard**

**Dimanche 26 novembre,**  
**salle René-Lavergne,**  
**à partir de 13h30**

Pour plus de renseignements, contactez: [soudesecoles.villard@gmail.com](mailto:soudesecoles.villard@gmail.com).

► **Marché de Noël**  
**Samedi 2 décembre 2017,**  
**de 14h à 19h, salle**  
**plurivalente**

Rendez-vous au marché de Noël proposé par l'association Loisirs d'Automne.



► **Repas des aînés**  
**Dimanche 3 décembre 2017,**  
**à partir de 12h,**  
**salle René-Lavergne**

Vous êtes nés en 1945 ou avant, et vous n'avez jamais participé au repas offert par la Commune.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie ; c'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous.

► **Fêtes de Noël dans les écoles**  
**Fête de l'école des Bois, jeudi 21**  
**et vendredi 22 décembre,**  
**salle René-Lavergne**

Spectacle des maternelles le jeudi de 14h30 à 17h et des élémentaires le vendredi de 17h15 à 21h. Buvette et petite restauration par le Sou de l'école des Bois.

**Fête de l'école de Villard, jeudi**  
**21 décembre, dans la cour de**  
**l'école**

À la rencontre du père Noël le matin, spectacle à 16h30 suivi du marché de Noël organisé par le Sou de l'école de Villard.

► **Cérémonie des vœux**  
**Mercredi 10 janvier 2018 à 19h,**  
**salle René-Lavergne**

Monsieur le Maire et le Conseil municipal d'Ornex accueilleront les Ornésiennes et les Ornésiens lors de la présentation des vœux 2018.